



PROCÈS-VERBAL

Conseil Communautaire du 26 Juin 2026 — 14h30

COMPOSITION DU CONSEIL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITÉ	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION DONNÉE À	SUPPLÉANT
ANDRÉANI Marie-Ange	Titulaire			Filoni Dominique	
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	✓			
BENEDETTI Paul-Félix	Titulaire		✓	Tramoni Ange	
D'ORTOLI Céline	Titulaire				
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire	✓			
CANETTI Caroline	Titulaire	✓			
CESARI Rose-Marie	Titulaire	✓			
CLAUS Cécile	Titulaire		✓	Lucchini Emmanuel	
COLONNA Michel	Titulaire		✓	Taberner Elisabeth	
COSTANZO Mathias	Titulaire	✓			
DE PERETTI François	Titulaire		✓	Mondoloni Jeannine	
DUVAL Santa	Titulaire		✓		
ETTORI Ghislaine	Titulaire	✓			
FAGGIANI Alain	Titulaire	✓			
FILONI Dominique	Titulaire	✓			
GIACOMONI Michel	Titulaire		✓	Paoli Jean-Charles	
ISTRIA Patrice	Titulaire	✓			
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	✓			
LEANDRI Ange-François	Président	✓			
LUCCHINI Emmanuel	Titulaire	✓			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	✓			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	✓			
MONDOLONI Christophe	Titulaire		✓	Bartoli Paul-Marie	
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire		✓	Leandri Ange-François	
NICOLAI François	Titulaire		✓		
NICOLAI Jacques	Titulaire	✓			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	✓			
PAOLI Jean-Charles	Titulaire	✓			

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITÉ	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION DONNÉE À	SUPPLÉANT
PAOLINI François	Titulaire	✓			
PERENEY Jean	Titulaire	✓			
PIANELLI-CASANOVA Angélique	Titulaire	✓			
PUCCI Joseph	Titulaire				
RICCI-BIANCHINI Anne	Titulaire	✓			
ROBINET-MONDOLONI Margaux	Titulaire				
ROCCA Antoine	Titulaire		✓	Simeoni Don-Georges	
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire		✓	Ollandini Jean-Baptiste	
SIMEONI Don Georges	Titulaire	✓			
TABERNER Elisabeth	Titulaire	✓			
TRAMONI Ange	Titulaire	✓			
TRAMONI Laurent	Titulaire	✓			
TRAMONI Michel	Titulaire		✓	Leandri Jean-Yves	

Le quorum, fixé à 21, est atteint compte tenu de la présence de 25 conseillers.

Monsieur OLLANDINI Jean-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du précédent conseil est adopté.

ORDRE DU JOUR

1. Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un contrat de ligne de trésorerie interactive à conclure avec la Caisse d'Epargne Provence Alpes
2. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès du Comité de Massif de Corse
3. Création d'un Comité social territorial local
4. Détermination du taux de TEOM pour 2026 – annule et remplace la délibération n°2026-26 du 11 mars 2026
5. Affectation du résultat – Budget de l'Eau – annule et remplace la délibération n°2026-24 du 11 mars 2026
6. Décision budgétaire modificative n°1 – Budget annexe Eau

Point n° 1 — Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un contrat de ligne de trésorerie interactive à conclure avec CEPAC.

I. Rapport

Cf. ci-après

II. Discussions

- Demande de délibération sur une ligne de trésorerie récurrente (pratique annuelle).
- Historique et enjeu : depuis 2003-2023 on observe un jeu d'équilibre, la ligne vise à passer à **1,8 M€** en 2025 ; l'objectif est de rester vertueux, réduire dépenses et ne pas inscrire cette ligne en dette.
- Budgets annexes (eau / assainissement) manquent d'autonomie financière ; la CRC recommande de mettre en place cette autonomie à terme (obligation légale).
- Le budget assainissement reste contraint et nécessite davantage d'investissement ; la trésorerie négative et le coût du relais sont des facteurs à surveiller.

III. Demande de scrutin particulier

Néant.

IV. Résultat des votes

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	11	36	36	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n° 2 — Assurance de la flotte automobile

I. Rapport

Cf. ci-après

II. Discussions

- Flotte automobile : deux offres principales (AXA et SMAC). SMAC proposée pour la flotte légère ; AXA seul pour les poids lourds.
- Différences de prix marquées : exemples indiqués — AXA ~**23 539,86 € HT** vs SMAC ~**11 787 €** pour un lot comparable, avec **valeur technique** favorable à SMAC dans l'analyse.
- Commission a proposé d'attribuer la flotte automobile à **SMAC** et les poids lourds à **AXA** (seul candidat).
- Discussions sur responsabilisation des conducteurs et comportements (sinistralité) en lien avec le coût des assurances.

III. Demande de scrutin particulier

Néant.

IV. Résultat des votes

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	11	36	36	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n° 3 — Marché location BOM

I. Rapport

Cf. ci-après

II. Discussions

- Marché de ramassage/locations (lot 1→6) : attribution multiple détaillée.
- La commission a relevé des écarts entre estimations et offres adjudiquées, générant une économie globale non chiffrée mais significative.
- Critère : homogénéité des prestations et matériel identique exigés pour éviter distorsions ; permissions de voirie et méthodes d'intervention précisées dans les marchés.

III. Demande de scrutin particulier

Néant.

IV. Résultat des votes

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	11	36	36	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n° 4 — Marché « Programme 2026 Réseaux AEP / EU »**I. Rapport**

Cf. ci-après

II. Discussions**III. Demande de scrutin particulier**

Néant.

IV. Résultat des votes

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
25	11	36	36	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h00

**

*